CICR

Selon une étude du **CICR**, fondée sur des données recueillies dans 16 pays entre 2008 et 2010, la **violence dirigée contre le personnel médical**, les **patients** et les **structures de santé**, représente aujourd'hui, l'un des défis majeurs, bien que très méconnu, que doivent relever les acteurs humanitaires.

Qu'il s'agisse de la destruction de structures et véhicules sanitaires, de l'entrave à la fourniture des soins de santé, ou encore des attaques délibérées contre des personnels humanitaires et de santé, par ricochet, ce sont des millions de personnes qui, en raison d'actes absolument contraires aux dispositions du DIH et du droit international des Droits de l'Homme, sont privées de soins.

Une résolution sur ce thème a été adoptée par la XXXIème Conférence internationale du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Genève, décembre 2011).

Ce faisant, bien des questions se posent :

En quoi les soins de santé sont en danger ?
Quelles sont les pratiques des professionnels de santé intervenant en zone de guerre ?
Comment concilier nécessité militaire et médecine humanitaire ?

Existe-t-il un vide juridique hors période de conflit armé ?
Qui doit relever le défi ?
Quelles perspectives?

Experts invités:

Médecin en chef Emmanuel Angot
Service de santé des armées, Chef de l'État Major Opérationnel Santé

Paul-Henri Arni
Chef du projet Les soins de santé en danger, CICR

Dr Rony Brauman
Directeur d'Études à la Fondation MSF, Professeur associé à Sc Po Paris

Dr Dominique Kerouedan
Spécialiste des politiques de santé et développement,
Maître de conférences, Sc Po Paris

Débat organisé par la Délégation du Comité international de la Croix-Rouge en France
et animé par Christian Troubé, journaliste

AU CAPE
LE JEUDI 1er MARS 2012 DE 17H00 À 19H00